

## Crédits par taille d'entreprises – Mars 2021

### Croissance toujours forte du crédit notamment pour les PME, au-delà des effets de base

- À fin mars 2021, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1 201,3 milliards d'euros, en hausse de + 10,1 % sur un an, après une hausse de + 13,2 % à fin février. Cette moindre hausse reflète un effet de base, lié à la forte augmentation des encours à compter de mars 2020. Sur deux ans (par rapport à mars 2019), le taux de croissance s'établit à 17,6 %, soit un rythme proche de celui enregistré en février (par rapport à février 2019).
- La croissance sur un an du crédit aux PME reste soutenue en mars 2021 (+ 20,6 %). Elle se réduit en revanche pour les ETI (+ 3,3 % en mars 2021 contre + 8,7 % entre février 2020 et février 2021) et les grandes entreprises (- 3,6 % vs + 8,7 %). Ce mouvement correspond à un effet de base pour les ETI et les GE qui avaient fortement tiré sur leurs lignes de crédit dès mars 2020, vraisemblablement par précaution. Sur deux ans, les taux de croissance du crédit restent élevés à 10,0 % pour les ETI et 6,6 % pour les GE. Pour les PME, cet effet de base sur les taux de croissance annuels sera visible dans un mois. En effet, pour elles, il ne commencera à jouer à plein qu'en avril 2021 car leurs encours de crédits bancaires ont significativement augmenté à partir d'avril 2020, alimentés par la diffusion des prêts garantis par l'État (PGE).
- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est notamment portée par le secteur de l'hébergement et restauration (+ 31,3 %), le conseil et les services aux entreprises (+ 21,3 %) et l'information et la communication (+ 18,5 %). La croissance du crédit est la plus faible pour le secteur des activités immobilières (+ 5,5 %) et de l'agriculture, sylviculture et pêche (+ 5,5 %).
- Le taux d'intérêt des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros augmente de 5 points de base à 1,32 % (après 1,27 % en février). Le taux des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros augmente de 13 points de base à 1,38 % (après 1,25 % en février).

#### Encours de crédits aux entreprises résidentes (\*)

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés	
			TC annuel	
	Mars 21	Mars 21	Mars 21 / Mars 20	Fév. 21 / Fév. 20
PME	1 320 901	530,9	20,6	20,4
ETI	6 093	302,5	3,3	8,7
GE	293	167,1	-3,6	7,1
<b>Ensemble (hors Divers SCI)</b>	<b>1 327 287</b>	<b>1 000,5</b>	<b>10,4</b>	<b>14,3</b>
SCI et divers (voir Compléments)	632 790	200,7	8,6	8,2
<b>Total</b>	<b>1 960 077</b>	<b>1 201,3</b>	<b>10,1</b>	<b>13,2</b>

(\*) y compris entrepreneurs individuels

(\*\*) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

#### Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, TC en pourcentage)

	mobilisés		mobilisés et mobilisables	
	Encours Mars 21	TC annuel Mars 21 / Mars 20	Encours Mars 21	TC annuel Mars 21 / Mars 20
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	58,0	5,5	66,4	5,4
Toutes industries (BE)	150,8	7,3	253,8	13,5
- dont Industrie manufacturière (C)	118,1	9,0	191,6	14,0
Construction (FZ)	67,9	17,1	102,7	15,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	173,2	10,5	247,1	12,7
Transports et entreposage (H)	43,4	11,6	56,4	14,0
Hébergement et restauration (I)	46,5	31,3	51,0	29,3
Information et communication (JZ)	27,9	18,5	49,5	7,4
Activités immobilières (LZ)	470,5	5,5	515,2	5,9
Conseils et services aux entreprises (MN)	80,4	21,3	102,0	22,5
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	57,8	14,7	67,3	19,3
Holdings	24,9	20,9	29,5	22,2
<b>Total</b>	<b>1 201,3</b>	<b>10,1</b>	<b>1 540,9</b>	<b>11,6</b>

## Taux d'intérêt des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)

(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	mars-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21 (a)	mars-21 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	1,58	1,33	1,29	1,28	1,28	1,27	1,32
- crédits > 1 million d'euros	1,18	1,30	1,30	1,22	1,25	1,25	1,38

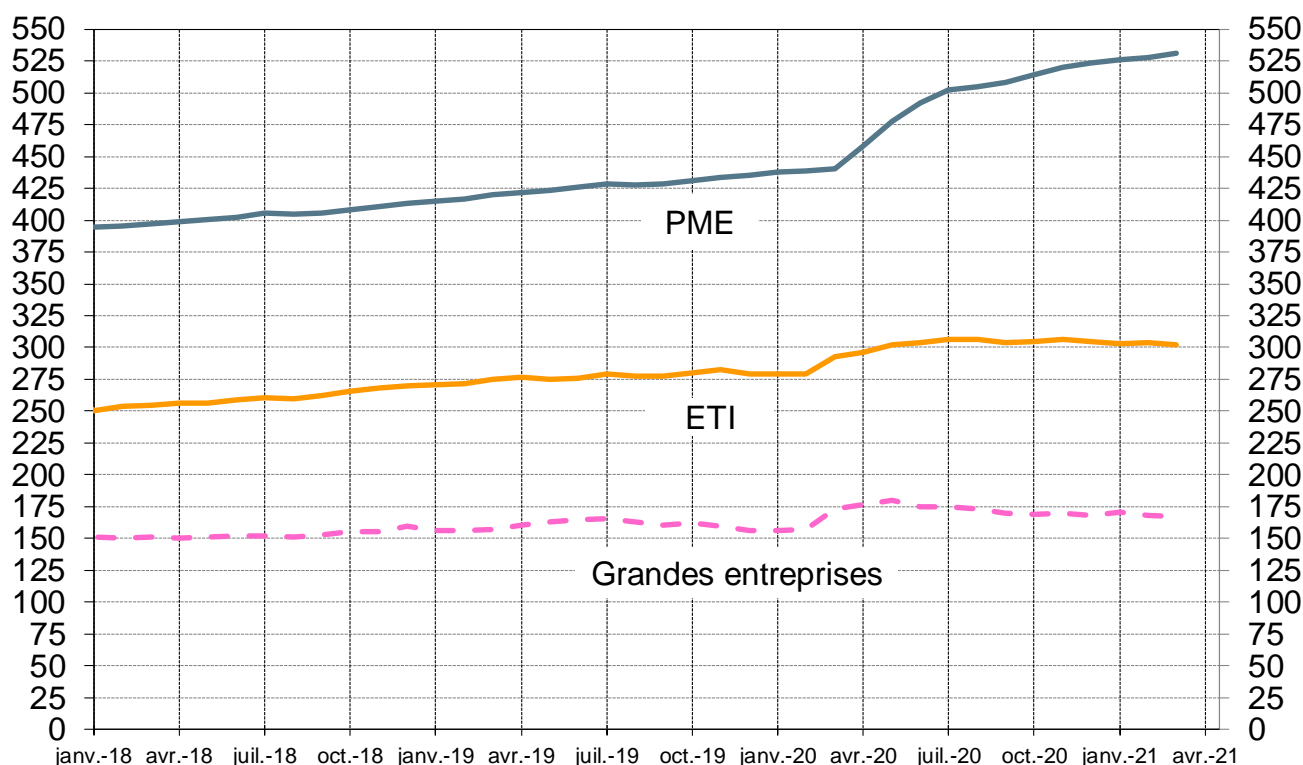
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

## Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros (\*)

(\*) voir Compléments



## Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux recensés par le Service central des risques, c'est-à-dire les crédits d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la LME, sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).